

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Marigny du vendredi 23 mars 2018

Convocation :

Le Conseil Municipal des Enfants se réunira à la mairie de Marigny, **le vendredi 23 mars 2018 à 17 heures 30.**

Ordre du jour : - Suite du travail de l'année sur le thème « **arrêtons de nourrir nos poubelles** » : synthèse et comparaison des résultats sur les pesages des restes et des déchets des semaines 48 et 11, au restaurant scolaire de l'École du Pré Vert.
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Marigny, le 16 mars 2018

Le Maire, Daniel BAUDOUIN

Pour les parents : les élus qui encadrent vos enfants pour cette réunion peuvent aller chercher et ramener votre enfant à votre domicile. Merci de nous le faire savoir.

Le vendredi 23 mars 2018, le Conseil municipal des enfants de Marigny dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Marigny, 8 place du centre, sous la présidence de M. Daniel BAUDOUIN, Maire.

Présents :

Les conseillers municipaux des enfants : Mathéo ALLIER, Lyne AUGEREAU, Nora BAILLY-EMERIT, Jeanne BILLAUD, Lola RAYTON, Vincent RICHARD, Alessio ROBIN et Paul TRICHET.

Absents : Léna BELY, Evan BENAÏTIER, Manon COYAC et Lucy DEMARD.

Présents :

Daniel BAUDOUIN, Vincent DROUARD, Louis GRIJOLOT, Anne-Marie PROUST et Line ROMANTEAU (élus communaux)

Alain VALLÉE (enseignant des CM1 et CM2).

Absent : Julien MORIN-POUGNARD (élu communal).

Anne-Marie PROUST a été élue secrétaire

M. le Maire, Daniel BAUDOUIN remercie les conseillers municipaux d'être présents à cette réunion ainsi que leur enseignant M. Alain VALLÉE.

M. le Maire demande s'il y a des remarques ou des modifications à apporter au procès-verbal de la séance du 19 janvier 2018. Le Procès verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Les tableaux des pesages de la semaine 48 (du 27 novembre au 1^{er} décembre 2017) et de la semaine 11 (du 12 au 16 mars 2018) sont distribués aux élus.

Anne-Marie explique les données de ces tableaux afin que tous puissent les comprendre. Plusieurs menus sont commentés, comparés et analysés par les enfants.

Au vu des résultats, il nous semble que majoritairement ça s'améliore. Les déchets ne sont pas excessifs.

Vincent demande aux jeunes si la présence d'adultes les jours de pesage avait occasionné des changements pendant le repas. Aucun changement n'a été remarqué par les élus du CME présents.

Louis nous apporte son ressenti sur le temps qu'il a passé dans le restaurant scolaire lors du pesage.

C'était intéressant et agréable d'être présent et de voir comment se passe « le temps du repas ».

Il y a trop de bruit, les enfants crient au lieu de parler, (*plus il y a de bruit plus on parle fort*), ce qui est insupportable pour le personnel encadrant. Il faudrait essayer d'être plus calme et se défouler pendant la récréation, dehors. Il ajoute qu'il a goûté les plats préparés par Pascale et il a trouvé tout très bon (cuisine familiale).

Les enfants sont d'accord dans l'ensemble avec Louis, seulement il y a des aliments qu'ils n'aiment pas, et ils sont réticents à goûter.

Certains élus du CME trouvent que le repas ne dure pas assez longtemps, ils sont quelquefois bousculés, c'est surtout au moment du plat de résistance et du dessert, pour pouvoir avoir du supplément (se resservir).

Un élu nous fait la remarque « c'est parce qu'on discute longtemps au lieu de manger » que les assiettes ne sont pas vides plus tôt (on ne ressert pas d'aliments quand il en reste encore dans l'assiette).

Les élus adultes présents trouvent que le bruit augmente quand les assiettes sont vides.

C'est l'organisation du service entre le personnel et les enfants qui pourrait améliorer ce constat.

Les tableaux des pesage seront également analysés avec le personnel du restaurant scolaire, les enseignants, les parents, l'association du restaurant scolaire et le Conseil Municipal.

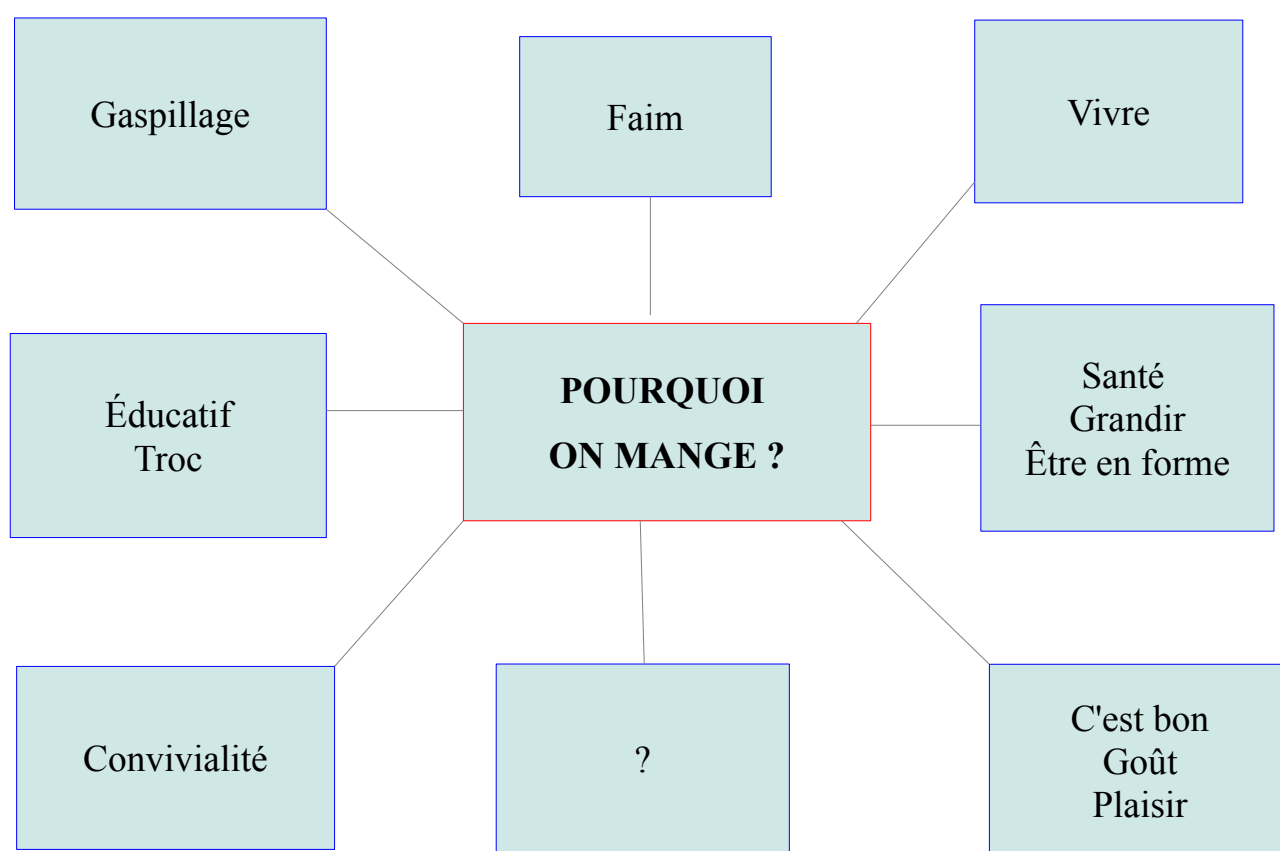
Comment parler aux autres enfants de l'école des résultats des pesages ?

Les CME pourraient passer dans chaque classe pour leur expliquer.

De grands panneaux en couleur pourraient être affichés dans le restaurant scolaire, avec des images humoristiques.

Vincent demande et note sur le tableau : « **A quoi ça sert de manger ? Et pourquoi manger ?** »

Les réponses données par les enfants sont notées sur le tableau



Questions diverses :

Divagation des chiens : 2 chiens errants sur le parking route de Péré (photos des chiens) et 1 chien errant à La Blottière.

Entretien du terrain de tennis : enlever la mousse sur le sol du terrain de tennis et nettoyer les bancs.

Boîte aux livres : réfléchir à un endroit sur la commune pour y mettre une boîte aux livres (échange troc).

Visite du clocher de l'église : sera faite lors de la prochaine réunion du CME, si le temps le permet.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h30.

Remerciements de M. le Maire aux élus du CME et à M. VALLÉE leur enseignant.

La date de la prochaine réunion du Conseil Municipal des Enfants sera le vendredi 25 mai 2018